

Public concerné

Professionnels de santé inscrits dans la IV^e partie du code de la santé publique, personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles, personnes titulaires du diplôme d'assistant de régulation médicale, assistants médicaux, préleveurs sanguins en vue d'examen de biologie médicale, auxiliaires ambulanciers.

Prérequis

Avoir validé l'AFGSU niveau 2 depuis moins de 4 ans

Intervenant

Formateur AFGSU agréé CESU 13

Durée

1 jour (7 h) en présentiel

Date

Nous contacter

Lieu

Intra ou Inter

Nombre de participants

Session ouverte à partir de 6 participants
Groupe limité à 12 participants

Tarif individuel

138 euros

Tarif de groupe

Nous contacter

Contact

NATHALIE MARTINI
04 13 42 75 11/n.martini@ifsilblancarde.com

Accessibilité

Un référent handicap est à votre disposition afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap, contactez-nous.

Objectifs

- Actualiser les connaissances relatives aux urgences vitales, sous forme d'ateliers pratiques et actualiser les connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire *en référence à l'arrêté du 30 décembre 2014 modifiée par l'arrêté du 1^{er} juillet 2019*

Objectifs adaptés en fonction du public et de leur lieu d'exercice

Validité : A actualiser tous les 4 ans par une journée de recyclage

Programme de la formation

Module 1

- La prise en charge des urgences vitales :
 - Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien appliquer les règles de protection face à un risque infectieux
 - Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) numéro d'urgence : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.
 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
 - Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe)
 - Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
 - Arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot en respectant les règles de protection face à un risque infectieux

Module 2

- La prise en charge des urgences potentielles :
 - Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats
 - En l'absence d'un médecin proche, demander conseil au SAMU ou appeler le numéro dédié aux urgences, transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés

Module 3

- Risques collectifs et situations sanitaires exceptionnelles :
 - Actualiser de la mise en place des plans sanitaires
 - Les principes de protection face à chacun des risques NRBC

Modalités pédagogiques

- Apports scientifiques en lien avec les recommandations médicales
- Simulation sur mannequin
- Supports audiovisuels et papier, document pédagogique

Modalités d'évaluations

- Evaluation initiale afin de mesurer le niveau de connaissances
- Evaluation des connaissances et/ou compétences acquises en fin de formation
- Evaluation de satisfaction des participants
- Remise d'un Certificat en compétence agréé par le CESU 13